## **Déclaration – Luxembourg**

Débat général, 61<sup>ème</sup> Conférence générale de l'AIEA (*Vienne, 18-22 septembre 2017*)

S.E. M. Marc Ungeheuer Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'AIEA

SEUL LE DISCOURS PRONONCÉ FAIT FOI

Merci, Madame la Présidente, Excellences, Chers collègues Mesdames et Messieurs,

J'aimerais d'abord vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre élection au titre de la présidence de la 61<sup>ème</sup> Conférence générale. Vous pouvez compter sur le plein soutien et la coopération de la délégation du Luxembourg dans l'accomplissement de votre tâche importante.

Ma délégation est heureuse d'accueillir Grenada en tant que nouvel État membre de l'AIEA.

Je me permets également de féliciter S.E. M. Yukiya Amano pour sa réélection à la tête de l'Agence.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration faite plus tôt par l'Estonie au nom de l'Union européenne. Permettez-moi de faire les commentaires suivants en ma capacité nationale.

Madame la Présidente,

Le monde a besoin de plus en plus d'énergie. Dans le cadre de cette tendance — selon les projections —, une hausse de la production mondiale de l'énergie nucléaire dans la

période allant jusqu'à 2030 est attendue. Dans ce contexte, je tiens à souligner que le Luxembourg compte parmi les États de la communauté internationale qui sont opposés à la promotion de l'énergie nucléaire. Le Luxembourg ne considère pas l'énergie nucléaire comme une option viable pour lutter contre les effets des gaz à effet de serre et nous ne voyons pas non plus que l'énergie nucléaire contribue à atteindre les Objectifs de Développement Durable (*ODD*).

Par ailleurs, le Luxembourg signale que le coût de production d'électricité à base du nucléaire est de moins en moins compétitif, notamment au vu du développement des énergies renouvelables et de la baisse constante des coûts de production dans ce domaine.

Le Luxembourg plaide pour l'internalisation de l'ensemble des coûts liés aux nucléaires dans le prix de l'électricité, y inclus ceux relatifs au recyclage des déchets et des infrastructures.

Par conséquent, le Luxembourg soutient ceux qui préconisent une élimination progressive de la production d'énergie nucléaire à l'échelle mondiale, accompagnée d'efforts accrus pour exploiter pleinement les énergies renouvelables ainsi que pour améliorer l'efficacité énergétique et les économies d'énergie. Les plans de production d'énergie à long terme du Luxembourg se concentrent sur le développement et l'extension de formes d'énergie plus durables. À cet égard, nous nous félicitons des choix de certains États d'abandonner l'énergie nucléaire et de progresser vers des sources d'énergie renouvelables. Nous insistons que les États qui ont opté pour l'énergie nucléaire construisent, exploitent, renouvellent et démantèlent leurs centrales nucléaires strictement conformément à toutes les conventions internationales pertinentes ainsi que les normes de sûreté et de sécurité applicables, notamment la « Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) dans un contexte transfrontière ».

En outre, ces États devraient tenir compte des intérêts et des griefs des pays voisins, offrir un dialogue ouvert ainsi qu'une communication publique transparente, y compris le partage de l'expérience opérationnelle. Sur cette note, je souhaite saisir cette occasion pour réitérer l'opposition du Luxembourg aux appels à la création d'un seul régime mondial de **responsabilité civile** nucléaire. Aussi souhaitable qu'un tel régime global pourrait être, les niveaux de compensation prévus sont loin des niveaux des coûts des dommages causés par un potentiel accident nucléaire. La catastrophe de Fukushima est l'exemple le plus récent des conséquences lourdes et répandues de ces catastrophes.

Madame la Présidente,

Six ans après l'accident de Fukushima et plus de 30 ans après Tchernobyl, la **sûreté nucléaire** reste un défi constant. Nous devons nous assurer que ces accidents ne se reproduiront plus jamais! Il est important de garder à l'esprit les risques spécifiques et les problèmes associés à l'énergie nucléaire, en particulier la possibilité indéniable d'accidents graves avec des conséquences sanitaires et environnementales de grande portée et durables, inacceptables du point de vue luxembourgeois. Les centrales nucléaires vieillissantes et le renouvellement de leurs autorisations posent des défis et risques considérables. Nous avons bénéficié des conseils d'experts hautement professionnels de l'AIEA et de la formation sur les accords des garanties de l'AIEA, les questions de sûreté et de sécurité, et nous encourageons le Directeur général et son personnel à maintenir leurs efforts afin d'encourager pleinement une amélioration continue de la sûreté nucléaire. Dans ce contexte nous aimerions rappeler les Parties Contractantes des engagements qu'ils ont pris lors de l'adoption de la Déclaration de Vienne sur la Sûreté Nucléaire.

Le Luxembourg reste fermement déterminé à renforcer la sécurité nucléaire. La menace d'un accès non-autorisé aux sources radioactives et nucléaires reste une source d'inquiétude profonde et le Luxembourg soutient pleinement tout effort visant à relever les normes de sécurité nucléaire. Permettez-moi de féliciter le rôle de l'AIEA en tant que plate-forme mondiale d'amélioration dans ce domaine crucial. L'entrée en vigueur de l'amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN) est un développement crucial qui renforcera considérablement notre capacité à lutter contre la menace du terrorisme nucléaire. Il est essentiel que les parties appliquent effectivement les dispositions de la convention modifiée et je demande à tous les États qui ne l'ont pas encore fait de devenir partie au CPPMN modifié. Nous devrions également analyser la nécessité et la faisabilité de nouvelles mesures pour combler les lacunes dans le cadre juridique international couvrant la sécurité nucléaire afin de mieux prendre en compte les menaces terroristes ainsi que de crimes cyber. En outre, le Luxembourg se félicite des résultats et conclusions de la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire convoquée par l'Agence en décembre 2016. Le Luxembourg a également participé à l'exercice « APEX Europa » axé sur la sécurité nucléaire et qui a eu lieu au « Joint Research Centre » (JRC) de la Commission européenne à Karlsruhe le 23 novembre 2016. Nous participerons également au workshop cette année.

## Madame la Présidente,

Aujourd'hui, l'expertise de vérification de l'Agence est indispensable pour défendre les dispositions de non-prolifération du TNP, en particulier les dispositions de l'article III. Le Luxembourg soutient fermement la notion d'évolution du système de garanties et la mise en œuvre du « State Level Concept » (SLC). Compte tenu des défis futurs en matière de vérification – davantage d'installations, d'équipements et d'informations à vérifier, dans

un climat constant de réticence à augmenter les budgets –, nous devons nous efforcer à optimiser les ressources de l'AIEA et à diriger ses activités vers des zones de plus grande sensibilité en termes de prolifération nucléaire.

L'AIEA doit disposer des moyens appropriés ainsi que des ressources financières pour remplir son rôle. En tant que partisan de longue date du programme de **coopération technique** de l'Agence, j'ai le plaisir d'annoncer que le Luxembourg contribuera également en 2018 au Fonds de coopération technique.

L'accord nucléaire avec l'Iran (JCPOA) entre six puissances mondiales et l'Iran s'est avéré être un accomplissement très avantageux pour les efforts internationaux de non-prolifération nucléaire. Depuis l'entrée en vigueur en janvier 2016, le JCPOA a considérablement réduit le risque posé par le programme nucléaire iranien et a mandaté des mesures de suivi et de transparence sans précédent. Nous soutenons fermement les efforts vigoureux pour surveiller et faire respecter le JCPOA. Nous sommes satisfaits des conclusions de l'Agence, exposées dans le rapport du Directeur général et appelons toutes les parties à l'accord de le respecter et de le mettre pleinement en œuvre.

Le Luxembourg condamne fermement le sixième essai nucléaire de la RPDC et souligne le rôle essentiel que l'AIEA peut jouer dans la vérification du programme nucléaire de la RPDC. La RPDC doit répondre à toutes ses obligations internationales, se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi qu'à celles de l'Agence et adhérer au TNP et mettre en place un accord de garanties avec l'AIEA. Le Luxembourg se joint à ceux qui soutiennent des efforts diplomatiques pour réaliser la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne par des moyens pacifiques et appelle toutes les parties prenantes à s'abstenir de toute action susceptible d'accroître davantage les tensions régionales. Je suis également heureux de la formation d'une équipe dédiée à la RPDC au sein du Département des Garanties de l'AIEA.

## Madame la Présidente,

Le Luxembourg soutient pleinement la paix et la stabilité dans tout le Moyen-Orient. Nous restons profondément préoccupés par l'absence de coopération et de progrès sur les longues questions en suspens concernant le site de Daïr Alzour et trois autres endroits et regrettons que la **Syrie** n'ait pas encore fait preuve de la coopération nécessaire. En outre, le Luxembourg réaffirme son plein soutien à la création d'une **zone exempte d'armes de destruction massive** et de leurs vecteurs au Moyen-Orient, comme convenu dans le Plan d'Action 2010 du TNP.

En conclusion, Madame la Présidente,

Le Luxembourg est profondément engagé à créer un monde sans armes nucléaires. Cependant, nous pensons que le **Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires** (*TIAN*) adopté récemment ne constitue pas la bonne voie pour atteindre cet objectif important. Le Luxembourg est partie au Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires (*TNP*), pierre angulaire du régime global de non-prolifération et de désarmement, ainsi qu'au Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (*TICE*). Pour le Luxembourg, le TNP restera le seul engagement contraignant aux fins du désarmement nucléaire, conformément à son article VI. Le TNP établit un processus crédible, étape par étape, pour parvenir au désarmement nucléaire de manière à promouvoir la stabilité internationale. Le Luxembourg ne soutient pas les mesures qui pourraient affaiblir le TNP. Afin de continuer à remplir son rôle en fournissant des garanties solides contre la prolifération nucléaire, il est essentiel que l'AIEA puisse travailler de manière impartiale, indépendante et objective. Il convient de rappeler que l'AIEA est une organisation technique. Nous devons donc résister à toute tentative de politiser inutilement le travail de l'Agence.

Merci, Madame la Présidente.